



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
DU DÉVELOPPEMENT RURAL ET
DES PRODUCTIONS VIVIÈRES



CAMPAGNE 2026-2027 DE COMMERCIALISATION DE L'AMANDE DE KARITÉ

Prix bord champ
plancher obligatoire de :

250 F CFA/KG

Prix plancher obligatoire
magasin intérieur acheteur :

275 F CFA/KG

Prix plancher obligatoire
magasin usine :

305 F CFA/KG

POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE DES FILIÈRES COTON , ANACARDE ET KARITÉ

Agro-Pastoral NEWS

N°022 du 15 au 21 septembre 2026 - Prix: 300 Fcfa

Bâtissons avec le Partenaire du monde rural

CAMPAGNE CAFÉ-CACAO 2026-2027

L'OIA Café-Cacao en tournée nationale, appelle au dialogue



CULTURES ASSOCIÉES ET AGROFORESTERIE



L'OIA Anacarde intensifie la formation des acteurs du secteur

APPUI AU DÉVELOPPEMENT RURAL

L'ANADER dévoile le Plan Stratégique de Développement de Vavoua

BANANE DESSERT

Voici les 5 grands producteurs en Afrique de l'Ouest



EXPLOITATIONS RIZICOLES

La FAO remet du matériel d'une valeur de 47 millions de FCFA à l'ADÉRIZ

Samedi 12 septembre 2026 à Yamoussoukro, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a remis à l'Agence pour le développement de la riziculture (ADERIZ) du matériel pour renforcer les exploitations rizicoles.

D'une valeur d'environ 47 millions de francs CFA, ce matériel, remis lors d'une cérémonie à Yamoussoukro, est destiné à renforcer la collecte et l'exploitation des données sur les exploitations rizicoles. Le don comprend notamment 40 motos, 40 tablettes, 40 appareils GPS, 40 paires de pneus de rechange, 5 ordinateurs portables ainsi que des logiciels, dans le cadre du projet intitulé « *Catalyser l'investissement dans l'agriculture grâce à un modèle éprouvé de financement des petits exploitants agri-*



coles et à une surveillance géospatiale des champs basés sur l'Intelligence Artificielle (IA) ». Recevant le matériel au nom de la Côte d'Ivoire, le secrétaire général adjoint de l'ADERIZ, Ouattara Gnirézié, a salué l'appui de la FAO et du gouvernement japonais. Il a expliqué que ces équipements permettront de renforcer les capacités des

agents sur le terrain, notamment pour la collecte des données, la géolocalisation des parcelles et le suivi des exploitations rizicoles. Il a souligné l'intérêt de la plateforme « *Riz Digit* » dans la centralisation et l'exploitation de ces données. Pour sa part, le représentant résident de la FAO en Côte d'Ivoire, Joseph Nyemah, a in-

diqué que cet appui s'inscrit dans la volonté de l'organisation d'accompagner la Côte d'Ivoire dans le développement d'une agriculture plus performante, notamment à travers l'utilisation des nouvelles technologies. M. Nyemah a rappelé que le projet a bénéficié du financement du gouvernement japonais. Le ministre délégué auprès du ministre de l'Agriculture, du Développement Rural et des Productions Vivrières, chargé des Productions vivrières, Bernard Kini-Komoé, a souligné le caractère stratégique de la riziculture pour la sécurité et la souveraineté alimentaire de la Côte d'Ivoire. Il a expliqué que les équipements et les logiciels remis à l'ADERIZ permettront d'améliorer la connaissance des parcelles, le suivi des superficies emblavées, l'analyse des données et l'évaluation des risques climatiques. Ces outils devront également contribuer à une meilleure planification de la

production et faciliter l'accès au crédit. Il a souhaité que cette initiative puisse être étendue à l'ensemble du territoire national et a indiqué que le gouvernement pourrait rechercher des appuis supplémentaires à cet effet. Cet appui s'inscrit dans la mise en œuvre de la Stratégie nationale de développement de la riziculture (SNDR) 2024-2030, qui vise à accompagner le secteur vers l'autosuffisance en riz, puis vers une capacité d'exportation. À travers ce projet, la FAO et le Japon réaffirment leur engagement aux côtés du gouvernement ivoirien pour accompagner la modernisation et la transformation de la filière rizicole, un levier essentiel pour renforcer la production nationale et contribuer à l'objectif d'autosuffisance en riz à l'horizon 2030.

Audrey BAN

COOPÉRATION AGRICOLE IVOIRO-ALLEMANDE

Le Ministre Bruno Koné a échangé avec des investisseurs allemands

Le Ministre Bruno Koné a reçu, mardi 8 et jeudi 10 septembre 2026, des délégations allemandes pour leur présenter les potentialités de l'agriculture ivoirienne

Mardi 8 septembre, le Ministre de l'Agriculture, du Développement Rural et des Productions Vivrières, Bruno Koné, a reçu une visite de prospection avec pour objectif de rapprocher les acteurs majeurs de l'agroalimentaire allemand des opportunités qu'offre la Côte d'Ivoire. La délégation allemande, composée de responsables de Lambert, leader mondial du biscuit et du chocolat et de représentants d'Aldi, grand réseau de



distribution internationale, a exprimé son intérêt pour les filières ivoiriennes du cacao et de l'anacarde. La Côte d'Ivoire, il faut le rappeler, occupe les premiers rangs mondiaux et attire, à cet effet, des investisseurs étrangers. Le diplomate ivoirien, S.E.M. Azize Diabaté, a rappelé que la République fédérale d'Allemagne est au nombre des

grands consommateurs d'anacarde, alors que le marché s'ouvre à de nouveaux produits hybrides associant chocolat et noix de cajou. Le Ministre Bruno Koné a salué cette initiative des groupes allemands et encouragé la délégation à investir davantage en Côte d'Ivoire. « *La Côte d'Ivoire est le premier producteur mondial de cacao et de*

noix de cajou », a rappelé le Ministre. Il a ajouté que l'ambition ivoirienne est d'aller encore plus loin, à savoir, « *transformer davantage nos produits sur place et devenir un leader mondial du chocolat et des produits dérivés de l'anacarde* ». Pour le reste, Bruno Koné a invité les opérateurs allemands à prendre toute leur place dans cette dyna-

mique de transformation et de création de valeur ajoutée. Jeudi 10 septembre, c'était au tour d'une délégation d'investisseurs allemands, conduite par M. Paul Koffi, ministre-conseiller à l'Ambassade de Côte d'Ivoire en Allemagne, d'être reçue. Les échanges ont porté sur les potentialités économiques du secteur agricole, notamment la modernisation des systèmes de production, l'innovation technologique, la transformation locale et le renforcement de la souveraineté alimentaire. Le ministre a présenté la vision de son département ainsi que les potentialités des filières riz et maïs, appelées à jouer un rôle clé dans l'autosuffisance alimentaire, la création de valeur et l'amélioration des revenus des producteurs.

Sandrine KOUADJO



SOCIÉTÉ EDITRICE:
MOAHE COMMUNICATION
Tel.: +225 27 22 23 87 66
Cel.: +225 05 06 91 97 36
+225 07 07 87 98 43

moahcommunication@gmail.com

SIÈGE SOCIAL:
Abidjan Cocody Angré 7è Tranche
ilot M 1001 logements

GÉRANT & DIRECTEUR DE PUBLICATION :
Charles Lambert TRA BI
+225 07 07 87 98 43

RÉDACTEUR EN CHEF :
André SELFOUR
+225 05 45 05 05 01

SERVICE COMMERCIAL :
+225 01 52 83 72 72
01 01 04 50 00

INFOGRAPHISTE :
Consty HENNEKA

RÉCÉPISSÉ DU PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE :
N° 013 du 10 avril 2026

DÉPÔT LÉGAL : En cours de constitution

TIRAGE : 5.000 exemplaires

IMPRESSION : SNPECI

DISTRIBUTION : EDIPRESSE

DIVERSIFICATION DES REVENUS DES PRODUCTEURS

L'OIA Anacarde et la Fédération des Apiculteurs signent un accord

L'OIA Anacarde Côte d'Ivoire et la Fédération des Apiculteurs ont procédé, mercredi 9 septembre 2026, à la signature d'une convention de partenariat au siège de la Centrale Cajou Coop Ca sis à Yamoussoukro. Madame Kassi Clémentine, Présidente de la Fédération des apiculteurs et M. Soro Béh, Président du Conseil d'Administration de l'OIA Anacarde, ont co-signé la convention en présence des présidents des unions régionales, des coopératives et des administrateurs de l'Organisation. Cette signature marque l'aboutissement de l'atelier de formation des formateurs en apiculture organisé du 7 au 9 septembre 2026 à Yamoussoukro, dans le cadre du projet de promotion de l'apiculture sous l'anacardier porté par l'OIA Anacarde. Ce projet vise à améliorer le rendement des plantations d'anacardières tout en diversifiant les sources de revenus des producteurs grâce au développement de l'apiculture moderne. A terme, 1 000 apiculteurs seront formés à travers un dispo-



sitif de formation en cascade, porté par 100 producteurs relais issus des 19 unions régionales de la filière. À travers cette conven-

tion, l'OIA Anacarde réaffirme son engagement en faveur d'une filière anacarde plus résiliente, plus inclusive et génératrice de revenus additionnels pour les producteurs ivoiriens. Par ailleurs, l'OIA Anacarde et le WEECAP (Women Economic Empowerment Through Cashew Processing) ont également signé une convention de partenariat. C'était lors de la cérémonie de lancement de l'atelier de formation des producteurs sur les techniques de

l'agroforesterie appliquées aux vergers d'anacardières, à l'hôtel Hanniel de Yamoussoukro. Cette convention entre l'OIA Anacarde et le WEECAP formalise la volonté des deux parties à travailler ensemble autour des actions contribuant au développement de pratiques agricoles durables et au renforcement des capacités des femmes et des jeunes sur toutes la chaîne des valeurs.

Sandrine KOUADJO

BIEN-ÊTRE SOCIAL DES AGENTS

L'ANADER et la CNPS scellent un partenariat à San-Pedro



La performance d'une grande institution agricole repose d'abord sur la protection, la santé et la sécurité de ses femmes et hommes de terrain. C'est dans cette vision que les agents de la Direction régionale de l'Agence National d'Appui au Développement Rural (ANADER), zone de San-Pedro, ont pris part, mardi 1er septembre 2026, à une session de formation consacrée aux activités de contrôle médical de la CNPS. Organisée dans le cadre des activités dynamiques du Comité santé et sécurité au travail (CSST) de la DR siège, cette rencontre illustre l'engagement permanent de l'ANADER à placer le bien-être de ses collaborateurs au cœur de sa gouvernance. La cérémonie d'ouverture a été marquée par l'allocution du directeur régional Sud-Ouest de l'ANADER, M. Soulama Souleymane. Dans son propos liminaire, il a tenu à exprimer sa profonde gratitude au Dr Amanthier Yves-Fabrice Yao, médecin-conseil et manager du contrôle médical à la CNPS de San-Pedro, pour sa grande disponibilité à accompagner le CSST de la DR siège dans son programme de formation. Prenant la parole pour dispenser les modules de la journée, le Dr Amanthier Yves-Fabrice Yao a posé les bases du contrôle médical en le

définissant à la fois comme une activité d'appréciation médicale et un service d'expertise garantissant la pertinence, l'équité et la qualité des soins. Appuyé par des supports visuels, l'intervenant a rappelé la double finalité de cette mission : éclairer la décision médicale pour sécuriser les droits de l'assuré et maîtriser médicalement les dépenses dans le cadre des régimes de protection sociale gérés par la CNPS, notamment le régime général des travailleurs salariés (RGTS), qui constitue le socle de référence pour les agents de l'ANADER. Les participants ont ainsi pu explorer en profondeur le parcours des dossiers, de la déclaration à l'indemnisation, qu'il s'agisse des accidents du travail, des maladies professionnelles ou des prestations familiales. Au terme de cette journée d'échanges, les équipes de l'ANADER repartent solidement outillées pour mieux appréhender les procédures et fluidifier la constitution de leurs dossiers médico-sociaux. Cette initiative conjointe renforce durablement la culture de prévention au sein de l'entreprise et témoigne de la vitalité des partenariats institutionnels activés par la direction régionale pour le bénéfice de ses travailleurs.

DCRP

FORMATION AGRICOLE

Une école d'agriculture bientôt ouverte à Sassandra

La ville de Sassandra accueillera bientôt une École Régionale de l'Agriculture. Une visite de travail sur le site a été effectuée par le directeur général de l'Institut National de Formation Professionnelle Agricole (INFPA), Dr. Ayanan Marc-Olivier, le mardi 8 septembre 2026. Le projet, porté par le conseil régional avec l'accompagnement du ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et des Productions Vivrières (MINADERPV), a une capacité d'accueil de 600 élèves sur une superficie de 45 hectares, dont

11 hectares en cours d'aménagement, avec notamment l'installation de fermes d'application et d'une ferme piscicole. Le maraîchage, l'aviculture, la pisciculture, l'élevage de lapins et d'escargots permettront aux futurs apprenants de conjuguer enseignement théorique et expérience pratique. « L'objectif est pédagogique et économique. Chaque élève doit pouvoir acquérir une véritable connaissance pratique des productions agricoles », a expliqué le coordonnateur du projet, M. Pierre Joseph. Le directeur de l'INFPA

a salué l'engagement du ministre Bruno Nabagné Koné en faveur de la formation et de l'insertion des jeunes. « Les jeunes sont la cible. Ils doivent être formés pour participer au développement des régions, des territoires et du pays », a expliqué le directeur général de l'INFPA. Cette école ambitionne de devenir un pôle de formation pratique, d'entrepreneuriat agricole et d'insertion professionnelle au service de la jeunesse ivoirienne.

Amy SANGARE



CULTURES ASSOCIÉES ET AGROFORESTERIE

L'OIA Anacarde intensifie la formation des acteurs du secteur

Dans le cadre de la promotion des cultures associées (apiculture, gingembre, cultures céréalières et autres) avec l'anacardier et les techniques de l'agroforesterie appliquées aux vergers d'anacardiens, l'Organisation Interprofessionnelle Agricole de la Filière anacarde (OIA Anacarde) a intensifié, la semaine dernière, des ateliers de formation au profit des acteurs du secteurs.



vergers, la production et la valorisation du miel ainsi que la commercialisation des produits apicoles. Selon le président de l'OIA Anacarde, l'intégration de l'apiculture dans les plantations d'anacardiens constitue une opportunité à la fois économique et environnementale. Les abeilles jouent un rôle essentiel dans la pollinisation et peuvent contribuer à l'amélioration de la production agricole, tandis que l'apiculture permet aux producteurs de disposer d'une source supplémentaire de revenus à travers notamment le miel et les autres produits de la ruche. « *Le producteur d'anacarde ne doit plus attendre uniquement la campagne de commercialisation de la noix brute* », a-t-il souligné, appelant à faire des vergers des espaces de création d'emplois et de revenus complémentaires.

Pour M. Soro Bêh, la compétitivité de la filière anacarde ne repose pas uniquement sur l'accès aux marchés internationaux, mais également sur l'amélioration des rendements dans les plantations, la qualité des produits, l'augmentation des revenus des producteurs et la transformation locale des matières premières. Il a également plaidé pour la construction d'une filière durable, inclusive et attractive pour la jeunesse. Le PCA de l'OIA Anacarde a relevé les performances enregistrées par la filière, avec une production nationale passée de 500 000 tonnes en 2013 à plus de 1,5 million de tonnes en 2026. M. Soro Bêh a annoncé la volonté de l'OIA de rapprocher les formations des zones de production, afin de toucher un plus grand nombre de producteurs. Les ac-

tivités devraient ainsi être progressivement déployées dans différentes régions du pays, à travers les délégations de districts, pour permettre aux producteurs qui ne participent pas aux ateliers centraux de bénéficier des connaissances acquises.

Techniques de l'agroforesterie appliquées aux vergers d'anacardiens

Autre formation organisée par l'OIA Anacarde la semaine dernière, celle qui porte sur les techniques de l'agroforesterie appliquées aux vergers d'anacardiens et qui a rassemblé, vendredi 11 septembre 2026 à l'hôtel Hanniel de Yamoussoukro, de nombreux acteurs du secteur. Le Président du Conseil d'Administration (PCA) de l'OIA Anacarde, M. Soro Bêh a salué l'ensemble des participants pour leur mobilisation exemplaire autour de cette initiative. Cette autre importante séance de formation des acteurs concernés s'inscrit dans la dynamique de promotion des pratiques agricoles durables et de diversification des systèmes de production au sein des exploitations d'anacarde. De fait, l'agroforesterie représente une approche qui permet de mieux associer les arbres, les cultures et, selon les systèmes, d'autres

activités agricoles, afin de favoriser une utilisation plus durable des ressources naturelles et une meilleure résilience des exploitations. A travers cet atelier organisé par l'OIA Anacarde, les producteurs vont consolider leurs connaissances sur les techniques et principes de l'agroforesterie applicables aux vergers d'anacardiens. L'objectif en organisant cette formation, c'est surtout de favoriser une meilleure compréhension des pratiques permettant de préserver les sols, renforcer la biodiversité, optimiser les espaces de production et améliorer la résilience des exploitations, tout en tenant compte des réalités et des besoins des producteurs. Cette initiative de l'OIA Anacarde contribue également à faire évoluer progressivement les pratiques au sein des vergers et à encourager une approche plus intégrée de la production agricole. A l'ouverture de ces ateliers de formation organisés à Yamoussoukro, des entités ministérielles et autorités préfectorales, ainsi que des partenaires, présents, ont apporté leur contribution aux échanges. Plus de 400 000 producteurs cultivent actuellement environ 2,5 millions d'hectares d'anacardiens en Côte d'Ivoire, pour une production dépassant 1,5 million de tonnes.

André SELFOUR

APPUI AU DÉVELOPPEMENT RURAL

L'ANADER dévoile le Plan Stratégique de Développement de Vavoua

La commune de Vavoua a un outil de référence pour orienter ses actions de développement. Les principaux livrables du Plan Stratégique de Développement (PSD) ont été officiellement remis au Maire de la commune de Vavoua en présence du corps préfectoral, selon une note de la DCRP.

Cette cérémonie, qui a eu lieu récemment, était une étape importante dans le processus de planification du développement local de Vavoua. Elle vient couronner un important travail de collecte d'informations, de diagnostic, de concertation avec les acteurs locaux et de définition des priorités de développement de la commune. L'Agence Nationale d'Appui au Développement Rural (ANADER) a choisi la mairie de Vavoua pour l'accompagner dans l'élaboration du Plan Stratégique de Dé-



veloppement (PSD). A l'occasion de la remise symbolique de ces livrables à la commune de Vavoua, M. Miaman Koné, Directeur des Etudes, de la Prospection et des Projets (DEPP), a représenté M. le Directeur Général de l'ANADER. Madame Akaffou Mélanie, Chef Service Développement local, a présenté les différents documents issus du processus d'élaboration du PSD. Il s'agit notamment de la monographie de la commune qui présente les principales caractéristiques

géographiques, démographiques, économiques, sociales et institutionnelles de Vavoua, du bilan diagnostic qui met en évidence les potentialités, les contraintes, les forces et les faiblesses de la commune et de la Planification Programmation, qui définit les orientations et les priorités de développement retenues, projets et activités à réaliser. Docteur Miaman Koné a apporté des précisions pour conforter la présentation. « Le PSD permet de connaître les réalités d'une commune, d'iden-

tifier ses potentialités et ses difficultés, mais surtout de définir les actions prioritaires à entreprendre », a-t-il dit. M. Koné a encouragé les responsables municipaux et l'ensemble des acteurs concernés à organiser des ateliers d'appropriation de ce document afin de faciliter la mise en œuvre progressive des actions prévues. Madame Kadjatou Ouattara, représentant le Maire de Vavoua a exprimé sa satisfaction quant à l'aboutissement du processus d'élaboration du PSD. Pour le premier magistrat de la commune, ce document constitue un véritable instrument de pilotage qui permettra à la municipalité de mieux hiérarchiser ses priorités et de disposer d'une vision claire du développement de Vavoua. « *Ce Plan Stratégique de Développement constitue pour notre commune un outil pré-*

cieux. Il nous permettra de mieux organiser nos priorités, de planifier nos actions et surtout de disposer d'un document de référence pour mobiliser nos partenaires autour des projets prioritaires de Vavoua », a-t-elle indiqué. À son tour, le représentant du Préfet de Vavoua, M. Yao Konan Joseph s'est félicité de la disponibilité de ces différents livrables et a relevé l'importance de la planification dans le processus de développement d'une collectivité territoriale. Le diagnostic réalisé permettra aux autorités locales de mieux répondre aux besoins des populations et d'assurer une utilisation plus rationnelle des ressources disponibles. À travers cet accompagnement, l'ANADER a réaffirmé son engagement à soutenir les collectivités territoriales dans leurs efforts de planification et de développement local. La cérémonie a pris fin avec la remise des différents livrables au Préfet et au Maire de Vavoua.

Mireille YAPO

COMPÉTITIVITÉ ET DURABILITÉ

Un atelier pour relancer la filière coton ivoirienne



Yamoussoukro a accueilli, du 7 au 12 septembre 2026, un atelier pluridisciplinaire organisé par le Conseil Coton Anacarde Karité (CCAK), en partenariat avec le Centre national de recherche agronomique (CNRA) et le Centre de coopération internationale pour le développement (CIRAD). Il s'agissait de réfléchir à la relance de la filière coton ivoirienne. Depuis des années, cette filière agricole fait face à une série de contraintes. A savoir, la baisse de la fertilité des sols, une hausse du prix des intrants, la variabilité climatique, la pression accrue des bioagresseurs et bien d'autres difficultés socio-économiques. Ces facteurs ont entraîné une baisse continue de la produc-

tion et fragilisé la compétitivité du coton ivoirien. Pour Mamadou Doumbia, Directeur des délégations régionales, représentant le Directeur général du Conseil Coton Anacarde Karité, Mamadou Berté, ce diagnostic met en évidence une tendance globalement défavorable de la production du coton et souligne la nécessité d'apporter des réponses adaptées pour améliorer la compétitivité de la filière aux plan environnemental, économique et social. « Une telle dynamique requiert une approche intégrée, mobilisant l'ensemble des acteurs de la filière, notamment les producteurs, les structures d'encadrement, les sociétés cotonnières...le présent exercice s'inscrit dans la vision et les ac-

tions stratégiques devant guider les objectifs de moyens et de résultats du Conseil Coton Anacarde Karité à l'horizon 2030 », a-t-il souligné. De l'avis du Directeur Mamadou Doumbia, l'atelier pluridisciplinaire organisé à Yamoussoukro vise à combiner les expertises locales du CNRA, des acteurs de la filière et des partenaires techniques, avec l'expérience internationale du CIRAD, afin de construire ensemble des solutions adaptées, innovantes, agro-écologiques et durables pour la filière coton ivoirienne. « L'objectif est clair : valider et prioriser les activités de recherche identifiées conjointement, en vue d'améliorer durablement la compétitivité et de contribuer à la relance de la filière », a fait savoir le Directeur des délégations régionales. A l'issue des travaux de Yamoussoukro, les participants ont validé une série de propositions qui serviront de base à une stratégie concertée. Cet atelier est une étape essentielle pour la transformation des contraintes structurelles en opportunités de développement. Le but étant d'inscrire résolument la filière coton ivoirienne dans une dynamique de compétitivité et de durabilité.

André SELFOUR

MODERNISATION DE L'AGRICULTURE

La Côte d'Ivoire mise sur l'IA comme accélérateur



Coanimant un panel avec le ministre Djibril Ouattara de la Transition numérique, le ministre de l'Agriculture, du Développement Rural et des Productions vivrières, a souligné le potentiel de l'Intelligence Artificielle (IA), utile à la Côte d'Ivoire pour valoriser les données agricoles

disponibles; notamment au niveau de la météo, des images satellitaires, des drones, des sols, des rendements, des marchés et du foncier. Le tout au service d'une agriculture plus performante et résiliente. Le ministre Bruno Nabagné Koné participait à la 2^e édition de la Conférence nationale sur l'Intel-

ligence Artificielle (IMPACT IA 2026), à Latrille Events, sous la présidence du Premier ministre Beugré Mambé, le jeudi 10 septembre 2026. Le ministre de l'Agriculture a insisté sur trois priorités, à savoir : rapprocher l'innovation des producteurs, former une nouvelle génération d'agriculteurs aux outils numériques (drones, imagerie satellitaire, gestion des données) et renforcer la connectivité en zones rurales. « Notre priorité, c'est de moderniser notre agriculture, d'améliorer les revenus de nos paysans et de faire en sorte que l'agriculture ivoirienne continue d'être le moteur qu'elle est déjà pour l'économie ivoirienne », a-t-il indiqué.

Source : DCRP

PRODUCTION ANIMALE

Lancement à Abidjan d'un projet de financement du développement de l'élevage



Le Premier ministre ivoirien, Robert Beugré Mambé, a procédé au lancement un projet destiné à préparer le financement d'investissements dans le secteur de l'élevage, lundi 14 septembre 2026 à Abidjan. Le projet a pour objectif de réduire la dépendance du pays aux importations de produits animaux. Le Projet de préparation pour le financement des activités de développement de l'élevage en Côte d'Ivoire (PPF économie animale), financé par le Fonds africain de développement (FAD) et l'État ivoirien, avec l'appui technique de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), sera mis en œuvre sur 12 mois par une unité de gestion rattachée au Ministère des Ressources Animales et Halieutiques (MIRAH). Le projet prévoit notamment des études de faisabilité technico-économique, des évaluations des impacts environnementaux et sociaux ainsi que l'élaboration d'un plan d'investissement inclusif. « Notre ambition est claire en la matière : produire davantage, produire mieux, produire de manière durable afin de réduire progressivement notre dépendance aux importations et renforcer notre souveraineté alimentaire », a

déclaré M. Mambé lors de la cérémonie de lancement à l'auditorium de la Primature. Le Premier ministre a souligné l'écart entre la production nationale et les besoins de consommation et appelé à accélérer la modernisation des filières animales, à renforcer leur compétitivité et à favoriser l'investissement privé. Selon le coordonnateur du PPF économie animale, Bakayoko Abdul-Ramane, le projet doit permettre de disposer d'études nécessaires à la préparation d'investissements destinés à moderniser les filières de l'élevage, tout en créant des opportunités pour les femmes et les jeunes. Le ministre des Ressources animales et halieutiques, Sidi Tiémoko Touré, a inscrit le projet dans la Politique nationale de développement de l'élevage, de la pêche et de l'aquaculture (PONADEPA) 2026-2030, alignée sur le Plan national de développement (PND) 2026-2030. Cette politique doit couvrir l'ensemble de la chaîne de valeur, des intrants et de l'alimentation animale à la production, la transformation, la conservation, le transport, la commercialisation, la recherche, la formation et les services financiers. Le ministre a également annoncé la création de 14 Zones de développement de l'économie animale et de l'économie bleue (ZODECAB), destinées à rapprocher producteurs, entreprises, investisseurs, institutions financières et centres de recherche et de formation. Au nom de la Banque africaine de développement (BAD), son directeur général adjoint pour l'Afrique de l'Ouest, Joseph Ribeiro, a réaffirmé l'engagement de l'institution à accompagner la Côte d'Ivoire dans la transformation du secteur, notamment par des investissements et une meilleure structuration des chaînes de valeur.

Sandrine KOUADJO et AIP

CAMPAGNE CAFÉ-CACAO 2026-2027

L'OIA Café-Cacao en tournée nationale, appelle au dialogue

L'Organisation interprofessionnelle agricole (OIA) Café-Cacao a donné, samedi à Divo, le coup d'envoi de sa tournée nationale d'information, d'écoute et de sensibilisation des producteurs sur la commercialisation du café et du cacao au titre de la campagne 2026-2027.

Plus d'un millier de producteurs, aux côtés des responsables professionnels, des autorités administratives et des représentants des organisations de la filière, ont pris part à cette étape inaugurale. Prévus dans les 13 principales régions productrices de café et de cacao, cette tournée intervient quelques jours après l'ouverture, le 1er septembre,

de la nouvelle campagne de commercialisation. Elle vise notamment à expliquer les enjeux de la campagne, recueillir les préoccupations exprimées sur le terrain et rapprocher davantage l'interprofession des producteurs. La cérémonie, organisée dans la cour de la préfecture de Divo, a été présidée par Mme Ida Camara, préfète de Guitry, représentant le préfet de région du Loh-Djiboua et du département de Divo. Autorités préfectorales, élus, responsables de la filière et producteurs venus des différents départements de la région ont pris part aux échanges.

Les prix au cœur des préoccupations

L'ouverture de la campagne intervient dans un contexte parti-



culièrement suivi par les acteurs de la filière. Les prix fixés pour la nouvelle campagne sont de 1 200 FCFA le kilogramme pour le cacao et 1 300 FCFA pour le café.

Ces niveaux de prix ont suscité des réactions de certaines organisations syndicales, dont certaines ont appelé les producteurs à la grève et à la

réfutation de leur production. Face à cette situation, le président du Conseil d'administration de l'OIA Café-Cacao, Siaka Diakité, a choisi la tribune de Divo pour appeler les producteurs à privilégier la concertation. « *Faites confiance à l'OIA Café-Cacao. Ne rentrez pas en grève* », a-t-il lancé, appelant les producteurs à ne pas céder aux appels à la confrontation. Selon le président de l'interprofession, plusieurs préoccupations soulevées par les producteurs sont actuellement examinées, notamment la disponibilité des cartes de producteurs, la traçabilité et certaines difficultés liées au paiement de producteurs au titre de la précédente grande campagne. L'Organisation entend ainsi faire de cette tournée un cadre permettant d'apporter des explications aux producteurs, mais aussi de faire remonter les difficultés rencontrées dans les bassins de production.

Une réponse aux tensions en début de campagne

Le message de l'OIA a trouvé un écho auprès de plusieurs représentants des organisations professionnelles présents à Divo. Siby Guehi Albert, porte-parole des faïtières de la filière, a reconnu les difficultés auxquelles sont confrontés certains producteurs tout en plaidant pour le maintien des échanges avec les pouvoirs publics. « *La grève est inopportune, elle est inutile* », a-t-il déclaré, annonçant la mise en place, à compter du lundi 14 septembre, d'un Comité national de trêve syndicale regroupant les 115 organisations syndicales agricoles de la filière. Pour les différents intervenants, l'enjeu est de permettre à la campagne de se dérouler dans un climat suffisamment apaisé pour que les préoccupations des produc-

teurs puissent être examinées dans un cadre institutionnel.

Une tournée pour aller au contact des producteurs

Au-delà de la question des prix, la démarche engagée par l'OIA Café-Cacao entend répondre à une exigence de proximité avec les acteurs de terrain.

Dans chacune des régions concernées, l'interprofession prévoit de rencontrer les producteurs afin de leur fournir des informations sur la campagne, d'écouter leurs préoccupations et de mieux comprendre les réalités auxquelles ils sont confrontés. Cette démarche doit également permettre de renforcer la circulation d'informations fiables dans les bassins de production, alors que les questions liées aux prix, à la commercialisation et aux conditions de vente donnent régulièrement lieu à des interprétations et à des prises de position divergentes.

Pour Ida Camara, représentante du préfet de région, cette initiative revêt une importance particulière au regard du poids de la filière café-cacao dans l'économie ivoirienne. Elle a salué une démarche susceptible de renforcer les échanges entre les différents acteurs.

L'OIA veut faire remonter les préoccupations du terrain

La tournée doit également permettre de mieux prendre en compte la parole des producteurs dans les discussions relatives à l'avenir de la filière.

Pour Obed Blondé Doua, porte-parole de l'OIA Café-Cacao, l'interprofession reste disposée à échanger avec l'ensemble des parties prenantes.

Il a réaffirmé la volonté de l'organisation d'engager, dans le respect des institutions, « *un dialogue franc, constructif et responsable* » afin de rechercher des réponses durables aux préoccupations exprimées par les producteurs.

L'objectif affiché est d'établir un contact direct avec les producteurs, d'apporter des éclairages sur la campagne 2026-2027 et de recueillir les difficultés rencontrées dans les différentes zones de production.

Source : DCRP

COLLABORATION

Le Conseil Coton Anacarde Karité, le CEPICI et le Groupe ESSAR FUTURE ENERGIE LTD signent un Mémoirendum

Vendredi 11 septembre 2026, le Conseil Coton Anacarde Karité, le CEPICI et le Groupe indien ESSAR FUTURE ENERGIE LTD ont ouvert un nouveau chapitre de la stratégie nationale de développement de la filière anacarde ivoirienne.



De fait, les trois structures ont conclu un Mémoirendum de collaboration dont l'objectif est l'installation en Côte d'Ivoire d'une Unité de production de Cardanol à partir de l'extraction de CNSL (Baume de Cajou) de la coque de cajou. Ce Partenariat préfigure la mise en place en Côte d'Ivoire de la plus grande unité au monde de production de Cardanol à partir de la coque de cajou. En effet, ESSAR FUTURE ENERGIE, un Groupe indien qui pèse dans plus d'une dizaine de secteurs stratégiques, s'est engagé à investir plus de 75 millions USD en Côte d'Ivoire pour l'achat de la coque de cajou, l'extraction de CNSL, la production et l'exportation de CNSL. Les trois partenaires ont reconnu que cette unité devrait créer un écosystème qui met définitivement la Côte d'Ivoire au centre de l'industrie

mondiale du cajou, en plus de créer un nouvel intérêt pour la coque, à même d'avoir un impact sur la rentabilité des unités de transformation des noix brutes de cajou et sur les revenus des producteurs. Dans leurs interventions respectives, Monsieur Mamadou Berté, Directeur Général du Conseil Coton Anacarde Karité, Mme Solange Amichia, Directrice Générale du CEPICI, et M. Hrushikesh Paranjape, représentant d'ESSAR FUTURE ENERGIE, ont relevé l'impact important sur la problématique environnementale que pose la gestion des coques issues de la transformation des noix brutes. Ils ont également relevé le rôle prépondérant de SEM Éric Camille N'dri, Ambassadeur de la Côte d'Ivoire en Inde, dans cette étape im-

portante. Lui qui, en juin 2026, a accompagné M. Vibahv Agarwa, PDG de cette structure indienne, dans une mission exploratoire en Côte d'Ivoire. Ils se sont engagés à travailler ensemble à l'aboutissement de ce projet. Ainsi, deux semaines après la signature de conventions en Chine pour l'industrie du textile et la valorisation de l'amande de cajou, sous l'égide de SEM Abou Dosso, Ambassadeur de la République de Côte d'Ivoire près la République populaire de Chine, les deux partenaires sont encore à l'œuvre avec l'ambassade de Côte d'Ivoire en Inde, dans le cadre de la diplomatie économique que prône SEM Alassane Ouattara, Président de la République de Côte d'Ivoire.

A.S

BANANE DESSERT

Voici les 5 grands principaux producteurs en Afrique de l'Ouest

La banane dessert figure parmi les principaux fruits tropicaux cultivés en Afrique, aux côtés du plantain, de l'ananas ou encore de la mangue. L'Afrique occidentale est la deuxième région productrice de ce fruit sur le continent, derrière l'Afrique de l'Est.

Le lundi 7 septembre 2026, le groupe belge Sipef, spécialisé dans la production et la commercialisation de bananes dessert, a annoncé l'acquisition d'une plantation bananière de 450 hectares en Côte d'Ivoire. L'opération devrait permettre d'ajouter entre 12 000 et 14 000 tonnes à la production annuelle de bananes du groupe dans le pays. Elle remet en outre en lumière la place particulière de la Côte d'Ivoire dans la filière bananière ouest-africaine, favorisée par des conditions agroclimatiques propices à la culture de ce fruit dans plusieurs pays de la sous-région. Selon les données

compilées par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), la récolte de bananes dans la sous-région a atteint près de 8,7 millions de tonnes en 2024 et représente environ 28 % de la production africaine, estimée à près de 31,3 millions de tonnes cette année-là. Voici les cinq principaux producteurs ouest-africains de bananes dessert.

Nigeria

La filière nigériane domine très largement la production de bananes en Afrique de l'Ouest. D'après les estimations de la FAO, le pays a produit en moyenne 6,69 millions de tonnes de banane dessert entre 2020 et 2024. Cette position tient surtout à l'importance de la production destinée principalement à la consommation sur le marché intérieur. Contrairement à d'autres pays producteurs de la sous-région, le Nigeria ne s'est pas imposé comme une grande plateforme d'exportation



de bananes. La production repose largement sur des producteurs locaux plutôt que sur quelques grandes plantations intégrées. Dans le pays le plus peuplé d'Afrique, la culture de bananes dessert occupe environ 500 000 hectares d'après la FAO.

Côte d'Ivoire

Deuxième pays de ce classement, la Côte d'Ivoire affiche

une production qui s'élève à 539 000 tonnes en moyenne par an entre 2020 et 2024. D'après la FAO, la culture de banane dessert couvre environ 12 178 hectares dans le pays, ce qui fait de la filière ivoirienne la plus productive du classement avec un rendement moyen évalué à 44 tonnes par hectare. Dans la nation éburiennne, qui s'impose comme le premier exportateur africain de bananes, la filière est largement structurée autour de grands opérateurs agroindustriels. La Compagnie Fruitière, à travers la SCB, en est le principal producteur, aux côtés du belge Sipef et des groupes antillais présents à travers leurs filiales BANACI et BACIBAM, contrôlées par le Groupe Bernard Hayot (GBH). Des petits producteurs associés ou regroupés en coopératives participent également à la filière.

Mali

Avec une production s'élevant à 484 120 tonnes en moyenne entre 2020 et 2024, la filière malienne est sur la troisième marche du podium. D'après la FAO, la culture de banane dessert occupe environ 43 000 hectares dans le pays. Comme au Nigeria, la production est presque exclusivement destinée à la consommation du marché domestique et les flux d'exportation sont quasi inexistant. Au Mali, la filière de la banane dessert est principalement structurée autour des exploitations familiales regroupées au sein de la Fédération des Organisations Productrices de Banane (FOPB). Cette organisation intervient dans l'appui technique, l'approvisionnement en intrants et matériels agricoles ainsi que la commer-

cialisation.

Guinée

Avant-dernier pays de ce classement, la Guinée affiche une production moyenne de 230 000 tonnes de banane dessert par an entre 2020 et 2024. Comme au Nigeria et au Mali, la production locale est avant tout destinée au marché domestique et les flux d'exportation sont quasi inexistant. D'après la FAO, la culture y occupe environ 40 000 hectares. La production guinéenne repose largement sur des exploitations familiales, notamment dans le bassin de Kindia.

Ghana

Avec une production de près de 124 000 tonnes enregistrée en moyenne par an entre 2020 et 2024, le Ghana s'impose comme le 5^e producteur de banane dessert en Afrique de l'Ouest. Toutefois, le pays se positionne également comme le deuxième exportateur de la région après la Côte d'Ivoire et, comme dans ce dernier pays, la filière est structurée en aussi bien autour des petits producteurs que de grands opérateurs agroindustriels. Selon les données de l'Association des producteurs de bananes du Ghana, la production commerciale à grande échelle est principalement assurée par Golden Exotics Limited (GEL), filiale du groupe français la Compagnie Fruitière, l'entreprise historique Volta Rivers Estates Limited (VREL) et Musahat Farms Limited. Dans l'exGold Coast, la culture de banane dessert occupe environ 11 000 hectares d'après la FAO.

Source : Agence Ecofin

AFRICA AGRI FORUM 2026

Plus de 400 acteurs bientôt à Abidjan pour parler de l'avenir de l'agriculture africaine



La Côte d'Ivoire abritera, du 3 au 5 novembre 2026 à Abidjan, la 12^e édition de l'Africa Agri Forum. Selon Agrodev, ce sont plus de 400 participants, issus d'une vingtaine de pays africains, qui seront dans la capitale économique ivoirienne pour prendre part à ce rendez-vous. Un espace dédié à la souveraineté alimentaire, aux investissements agricoles et à la valorisation des productions du continent. Selon le ministère ivoirien de l'Agriculture, du Développement rural et des Productions vivrières, cette édition

entend réunir les acteurs publics et privés autour des défis de la transformation agricole. Le développement du capital humain figurera également parmi les priorités, dans un contexte où la modernisation des systèmes alimentaires nécessite des compétences, des financements et des partenariats adaptés. Africa Agri Forum se présente comme un espace d'échanges entre décideurs, entreprises, investisseurs et professionnels du secteur agricole. Cet événement donnera une belle opportunité d'examiner les

possibilités de renforcement des chaînes de valeur, de transformation locale et de mobilisation des ressources nécessaires pour accroître la contribution de l'agriculture au développement économique africain. Les préparatifs ont été au centre d'une audience accordée, le 3 septembre 2026, par le Ministre ivoirien de l'Agriculture, du Développement Rural et des Productions Vivrières, à Hassan M. Alaoui, président de One Africa Forum. Bruno Nabagné Koné a donné un avis favorable au programme présenté et assuré les organisateurs de ses encouragements pour la réussite de cette 12^e édition. Africa Agri Forum 2026 représente, pour les entreprises agricoles et agroalimentaires, une intéressante occasion pour développer des relations professionnelles, faire connaître leurs projets et explorer de nouveaux partenariats.

Aristide KOFFI

IDENTIFICATION DES EXPLOITANTS ET EXPLOITATIONS D'ANACARDE



Je suis
un producteur

Yêrê

Fais comme moi, fais toi
recenser

Pour un développement durable des filières coton anacarde et karité

Siège : Immeuble Carab-Plateau Dierre Hage - Téléphone : +225 37 30 30 70 30 +225 37 33 53 75 80
E-mail : secretariat_dg@conseilcotonanacarde.ci - Site web : conseilcotonanacarde.ci

